

# PROGRAMME DE FORMATION INITIALE FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## INTITULE DE LA FORMATION

Programme de la Formation initiale : Formateur Sauveteur Secouriste du Travail

## PUBLIC CIBLE

**Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant encadrer des formations SST**

## PRE-REQUIS

- Préalablement à la formation de formateur SST, le candidat doit : - être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée ;
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription) ;
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue d'une formation, le formateur SST doit être capable d'assurer la formation initiale, le maintien et l'actualisation des compétences et le suivi des SST dans le respect des exigences du présent document de référence ; •
- Développe, au travers de la formation qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des causes de l'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise ;
- Adapte, le cas échéant, une partie de la formation aux risques spécifiques de(s) l'établissement(s) ou du(des) métier(s), en association avec le médecin du travail.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

Objectif de formation ou domaines de compétences	Objectifs des compétences professionnelles ou visées
<p>A l'issue de la formation le futur formateur sera capable :</p> <p>DC. 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise</p> <p>DC2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST</p>	<p>A l'issue de la formation le futur formateur sera capable :</p> <p><u>Cv 1 : Justifier la formation SST pour une entreprise</u></p> <p>1.1. Expliciter l'intérêt de la formation SST dans l'organisation des secours de l'entreprise</p> <p>1.2. Expliciter l'intérêt de la formation SST dans la démarche prévention de l'entreprise</p> <p><u>Cv 2 : Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités</u></p> <p>2.1. Analyser les attentes et les besoins de l'entreprise</p> <p>2.2. Repérer les freins et les ressources mobilisables dans l'entreprise</p> <p><u>Cv 3 : S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours</u></p> <p>3.1. Appliquer et argumenter les conduites à tenir</p>

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 838 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018

<p>DC3 : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST</p>	<p>3.2. Réaliser et justifier les techniques gestuelles</p> <p>Cv 4. Justifier la mise en place d'action de prévention</p> <p>4.1. Identifier des risques professionnels</p> <p>4.2. Apprécier la pertinence des propositions d'amélioration et formuler des pistes complémentaires</p> <p><u>Cv 5. Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST</u></p> <p>5.1. Tenir compte des documents spécifiques du dispositif SST</p> <p>5.2. Intégrer des modalités de mise en œuvre adaptées aux objectifs pédagogiques préalablement définis</p> <p>5.3. Définir des modalités d'évaluation formative et des indicateurs de réussite</p> <p><u>Cv 6. Animer une action de formation</u></p> <p>6.1. Mettre en œuvre le déroulé pédagogique préparé</p> <p>6.2. S'adapter aux caractéristiques du public à former</p> <p>6.3. Gérer des dysfonctionnements et effectuer les régulations adéquates</p> <p><u>CV 7. Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation</u></p> <p>7.1. Effectuer des évaluations formatives favorisant l'émergence des points forts et des axes d'amélioration</p> <p>7.2. Réaliser les épreuves certificatives définies par le référentiel de certification</p> <p><u>CV 8. S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST</u></p> <p>8.1. Utiliser les outils de gestion prévus par le réseau prévention</p> <p>8.2. Assurer le suivi administratif des stagiaires</p>
--	--

## MODALITES D'ORGANISATION

- **Durée totale minimum :**  
56 heures en présentiel, réparties sur 2 semaines non consécutives, sans travail d'intersession.
- **Effectif minimum et maximum :**  
Groupe de 5 stagiaires minimum à 10 stagiaires maximum pour un formateur de formateurs
- **Les méthodes et moyens pédagogique**  
La formation des formateurs SST utilise une méthode pédagogique active par objectifs et des techniques pédagogiques tels que : exposés, apports de connaissances, démonstrations pratiques, travail en groupe, exercices individuels et simulations.
- **Qualification du formateur de formateurs :**  
Titulaire du certificat de « formateur de Formateurs SST valide
- **Le passage d'épreuves certificatives sanctionné par la délivrance du certificat correspondant :**  
En vue de l'obtention du certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence :
  - **La 1ère en début de 2ème semaine,**
  - **La 2nde, en fin de formation.**
 Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 7 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification

**Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS**

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 838 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018

- **La durée de validité du certificat et la nécessité de suivre un MAC.**

La validité de ce certificat est fixée à trois ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives. Un formateur SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que formateur SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

## LE COUT DE LA FORMATION

Nous contacter : Téléphone +33 07 61 73 20 10  
+33 01 46 31 46 02

Email : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

## LIEU DE FORMATION

Adresse : 345 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART France

## ACCES

Métro ligne 13 Porte de Chatillon - Tramway T6 Mail de la Plaine  
Depuis la Gare Saint Lazare ligne L Viroflay rive droite puis T6 direction Chatillon arrêt Mail de la Plaine  
Depuis le RER B Massy Palaiseau, Arcueil Cachan Bus 395 et 390

## ACCESSIBILITE



- \* Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- \* Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- \* Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

Référent handicap : Monsieur AZIE EUSTACHE

Téléphone

+33 07 61 73 20 10  
+33 01 46 31 46 02



Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : [contact@ifps-formation.fr](mailto:contact@ifps-formation.fr)

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 838 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/2018